

## Vote a distance association

Par **OHA**, le **10/06/2020** à **12:09**

Bonjour,

Nous sommes une association culturelle et nous envisageons de tenir l'assemblée générale de notre association par skype ou zoom.

est-ce possible et comment peut on formaliser les votes des participants?

mervi par avance pour votre aide

Par **Visiteur**, le **10/06/2020** à **12:56**

Bonjour

L'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 généralise la communication par voie électronique des documents aux membres de l'Assemblée générale. Si la structure est tenue, de par ses statuts, de communiquer un document ou une information aux membres avant l'Assemblée générale, elle pourra le faire par message électronique, et ce même si ses statuts ne le prévoient pas ou l'interdisent.

Et un vote en visioconférence, ne peut se faire qu'à main levée.

Par **OHA**, le **10/06/2020** à **15:54**

bonjour,

merci pour ces éléments

Par **Dom4587**, le **11/07/2020** à **15:00**

Bonjour,

Notre fédération nous à fait voté avec Google Forms, il me semble que Google Forms est

pour les sondages et les formulaires.

tous les délégués pour la visioconférence avec le même lien et mot de passe.

merci